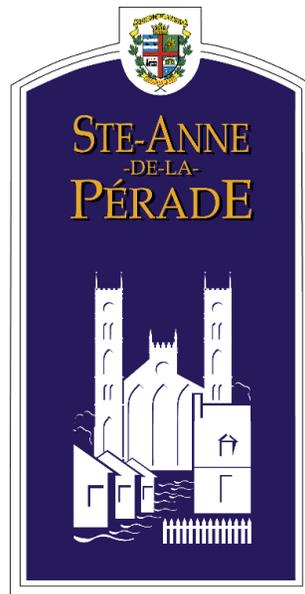




RAPPORT D'APPLICATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MADA (2022)



Préparé par Maryse Bellemare, technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire

Déposé par Jean Boucher, directeur général, au conseil municipal du 13 février 2023

Introduction

Vous trouverez, dans ce rapport, le suivi des actions découlant de la « Politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA) » qui étaient prévues pour l'année 2022. Vous comprendrez que, comme plusieurs autres phases de notre vie à tous, la mise en place du plan d'action a été chamboulée par la crise sanitaire que nous connaissons depuis les deux dernières années. Dans ces conditions, certaines actions ne se sont pas réalisées ou ont été reportées.

Certaines autres actions ont été également reportées pour d'autres raisons dont l'attente de programme de subvention ou tout simplement par manque de temps.

Comme dans tout plan d'action, l'objectif est de réaliser le maximum des actions identifiées dans le document.

Bonne lecture.

NB : Ce rapport doit être lu conjointement avec le tableau des actions de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés 2020-2022. Les actions terminées en 2020 et 2021 ne se retrouvent pas dans ce rapport, raison pour laquelle certains numéros d'actions y sont sautés.

CHAMP D'INTERVENTION 1 : La sécurité

- **Action 1.3:** Se doter d'un panneau pédagogique indiquant la vitesse
 - ✓ L'installation de 3 panneaux pédagogiques ont été installés au printemps 2022 aux entrées de la municipalité.

- **Action 1.4:** Participer à la semaine canadienne de la sécurité routière à la mi-mai
 - ✓ L'activité a été annulée en 2022 en raison de la crise sanitaire.

- **Action 1.5:** Publier dans le bulletin municipal Le Raconteux et Facebook des appels à la prudence
 - ✓ Le matériel didactique et informatif produit par la SQ est publié dans le bulletin municipal le bulletin municipal Le Raconteux et sur la page Facebook de la municipalité.

- **Action 1.6:** Publier dans le bulletin municipal Le Raconteux les services et leurs fonctions
 - ✓ Rappel effectué dans le bulletin municipal Le Raconteux .

- **Action 1.8:** Vérifier annuellement les lumières de rues
 - ✓ Le directeur général a effectué une tournée des rues en décembre 2021 afin de vérifier l'état du réseau;
 - ✓ Au printemps 2023, la municipalité va changer son système d'éclairage de rue pour le faire passer au DEL sur l'ensemble du territoire.

- **Action 1.9:** Inciter les citoyens via le bulletin municipal Le Raconteux à signaler les lumières défectueuses à la Municipalité
 - ✓ Un rappel est fait dans chaque publication du bulletin municipal le Raconteux.
 - ✓ Dès que nous avons quatre luminaires défectueux ou après une période de deux mois nous contactons l'entreprise en électricité afin de procéder aux réparations.

- **Action 1.10:** Effectuer une étude interne sur les besoins en éclairage de rue et mettre en place des solutions
- ✓ Voir la note du point 1.8.

CHAMP D'INTERVENTION 2 : Le transport

- **Action 2.1:** Assurer un suivi accru de l'entretien des espaces piétonniers (Ex.: entrée du centre communautaire Charles-Henri Lapointe)
 - ✓ La largeur des trottoirs de certains secteurs de la municipalité demeure problématique afin d'en assurer un dégagement adéquat pendant la période hivernale;
 - ✓ Par l'action 2.3, qui a été réalisée à l'automne 2021, nous avons réglé une partie des problèmes pour l'hiver 2022;
 - ✓ Une nouvelle évaluation devra se faire en 2022-2023 pour les autres secteurs et tenter de trouver des solutions aux problématiques restantes.
- **Action 2.5:** Voir à l'amélioration de l'espace cyclable sur les routes actuelles
 - ✓ Action non effectuée.
- **Action 2.6:** Évaluer le niveau de sécurité des usagers et mettre en place des solutions pour améliorer celui-ci (ex.: Interdire le stationnement, sens unique, etc.)
 - ✓ Règlement sur la limite de vitesse et le stationnement adopté en 2018 (règlement 2018-382) suite à une évaluation des mesures à prendre pour assurer la sécurité des usagers.
 - ✓ En 2022, un projet pilote a été mis en place sur la rue Sainte-Anne. Deux arrêts ont été ajoutés pour une période d'essai de 6 mois. La population est invitée en février 2023 à venir échanger sur le projet afin de déterminer la solution définitive.
 - ✓ Évaluer, en continu, les demandes de citoyens pour installer des bollards de réduction de la vitesse dans certaines rues.

CHAMP D'INTERVENTION 3 : Engagement social et citoyen

- **Action 3.1:** Maintenir un comité de suivi PFM et MADA et définir leur mandat
 - ✓ Rencontres du comité effectuées chaque trimestre.

- **Action 3.2:** Donner au directeur général le mandat et la responsabilité d'assurer un suivi et l'application du plan d'action de la PFM et MADA
 - ✓ Suivi effectué avec le comité chaque trimestre.

- **Action 3.3:** Donner au directeur général en collaboration avec le comité de suivi PFM et MADA la responsabilité de remettre annuellement un rapport au conseil municipal sur les actions réalisées et celles à mettre en place pour l'année suivante
 - ✓ Un rapport sera déposé au conseil municipal par le directeur général chaque année en février après remise au comité de suivi.

- **Action 3.4:** Rédiger un nouveau plan d'action PFM et MADA 2023-2025
 - ✓ Le comité de suivi a entamé les démarches de consultation dans le but de faire la rédaction en 2023 pour une adoption au conseil municipal en octobre 2023

- **Action 3.5:** Tenir une rencontre citoyenne d'échange annuellement
 - ✓ Rencontre non tenue en raison de la crise sanitaire

- **Action 3.6:** Effectuer un sondage sur les besoins de la population aux six (6) ans
 - ✓ En octobre 2022, le comité de suivi a remis à toute la population un sondage afin de connaître leurs besoins.

- **Action 3.7:** Poursuivre la soirée reconnaissance aux bénévoles
 - ✓ En raison de la crise sanitaire, la reconnaissance des bénévoles s'est faite, encore cette année, par la mise en place d'un cahier spécial dans le bulletin municipal le bulletin municipal Le Raconteux de décembre afin de reconnaître le travail essentiel

- **Action 3.8:** Poursuivre la page "Je bénévole, tu bénévoles, nous bénévolons" dans le bulletin municipal Le Raconteux et mensuellement sur la page Facebook

- ✓ Publication dans chaque Raconteux et à tous les mois sur la page Facebook de la municipalité en collaboration avec les organismes.

CHAMP D'INTERVENTION 4 : Participation sociale, les loisirs et la culture

- **Action 4.2:** Développer des cours d'art, artisanat, écriture, etc.
 - ✓ La relance n'a pas été effectuée en raison de la difficulté à trouver des enseignants.
- **Action 4.3:** Développer un air de conditionnement physique extérieur
 - ✓ Dépôt d'une demande de subvention au programme PRIMADA 2021 et au Fonds canadien de revitalisation des communautés;
 - ✓ La réalisation prévue en octobre 2022 suite à l'obtention d'un des deux programmes de financement a été remise au printemps 2023.
- **Action 4.4:** Mettre en place un horaire fixe de patinage libre à l'aréna
 - ✓ Retour aux plages horaires variables les fins de semaine.
- **Action 4.5:** Faire une étude sur la possibilité d'aménager un sentier multisports
 - ✓ La demande de subvention au fond action Saint-Laurent a été refusée, le conseil municipal et l'organisme ZIP les deux rives doivent se réunir pour décider de la suite.
- **Action 4.6:** Aménager un terrain de tennis
 - ✓ La demande de subvention déposée au programme PAFIRS 2021 a été acceptée, mais le projet n'est pas encore en cours de réalisation.
- **Action 4.7:** Aménager une patinoire extérieure éclairée et délimitée
 - ✓ La demande de subvention déposée au programme PAFIRS 2021 a été acceptée, mais le projet n'est pas encore en cours de réalisation.
- **Action 4.9:** Soutenir la mise en place de la maison des jeunes Le Shack La Pérade

- ✓ Contribution financière municipale de 10 000 \$ pour les opérations en 2022;
- ✓ Prêt de locaux, chauffage et assurances assumés par la Municipalité.

CHAMP D'INTERVENTION 5 : Espaces extérieurs, bâtiments et aménagements

- **Action 5.1:** Faciliter l'accès à la bibliothèque municipale
 - ✓ La demande de subvention PRIMADA 2020 a été acceptée pour améliorer l'accessibilité au centre communautaire, dans le projet, une porte automatique est prévue à l'entrée de la bibliothèque, mais le projet n'est pas encore en cours de réalisation.
- **Action 5.2:** Aménager une rampe d'accès à l'entrée principale du centre communautaire Charles-Henri Lapointe
 - ✓ La demande de subvention PRIMADA 2020 a été acceptée pour améliorer l'accessibilité au centre communautaire, le projet inclut une rampe d'accès avec porte automatique à l'arrière du bâtiment et des espaces de stationnements réservés. Réalisation prévue à l'automne 2022, mais le projet n'est pas encore en cours de réalisation.
- **Action 5.3:** Installer un monte-personne pour faciliter l'accès au 2e étage du centre communautaire Charles-Henri Lapointe
 - ✓ Projet terminé à l'automne 2022.
- **Action 5.4:** Refaire l'escalier extérieur et la rampe d'accès au centre communautaire Charles-Henri Lapointe
 - ✓ Projet terminé à l'automne 2022.
- **Action 5.5:** Rendre accessibles les services sanitaires existants ou en faire l'installation le cas échéant
 - ✓ Pour 2021 et 2022, prêt de clés aux responsables des associations sportives pour donner l'accès aux toilettes des édifices;
 - ✓ La demande de subvention déposée au programme PAFIRS 2021 a été acceptée et celle-ci inclue l'aménagement d'un bloc sanitaire accessible sur 4 saisons, mais le projet n'est pas encore en cours de réalisation.

- **Action 5.6:** Installer des bancs de parc à différents endroits
 - ✓ Installation de bancs de parc en juillet 2021 à la suite de l'obtention de la subvention du programme Nouveaux Horizons 2020.
- **Action 5.7:** Installer un chauffe-eau à la piscine municipale
 - ✓ Une demande de subvention a été déposée au programme Fonds régions et ruralité – volet 4 et a été acceptée à l'automne. L'installation du chauffe-eau a été effectuée à l'été 2022.
- **Action 5.9:** Aménager un parc avec des modules de jeux spécialisés pour les enfants de 0 à 5 ans
 - ✓ Dépôt d'une demande de subvention au programme PRIMADA 2021 et au Fonds canadien de revitalisation des communautés;
 - ✓ La réalisation prévue en octobre 2022 suite à l'obtention d'un des deux programmes de financement a été remise au printemps 2023.

CHAMP D'INTERVENTION 6 : Environnement

- **Action 6.1:** Soutenir les citoyens dans la mise en place du système de collecte de bac de compostage et en faciliter l'acquisition
 - ✓ Action reportée en mai 2023 à la suite du report de l'implantation du système de collecte de compost annoncé par la RGMR Mauricie.
- **Action 6.2:** Promouvoir l'importance d'adhérer au compostage
 - ✓ Action reportée en mai 2023 à la suite du report de l'implantation du système de collecte de compost annoncé par la RGMR Mauricie
- **Action 6.3:** Renseigner la population sur les différentes méthodes de compostage
 - ✓ Action reportée en mai 2023 à la suite du report de l'implantation du système de collecte de compost annoncé par la RGMR Mauricie.
- **Action 6.4:** Participer et soutenir un comité environnement pour le suivi d'initiatives

- ✓ Adoption d'un budget pour soutenir des activités environnementales effectuées dans la municipalité;
- ✓ Soutien à la mise en place au « Comité environnemental La Pérade » et désignation de deux conseillères comme membre du comité.

- **Action 6.5:** Rédiger une page d'initiatives vertes dans le bulletin municipal Le Raconteux qui informe sur les différents services offerts dans la municipalité

- ✓ Deux pages réservées pour sensibiliser les citoyens à poser des gestes bons pour l'environnement.

- **Action 6.6:** Installer des poubelles de triage dans des endroits stratégiques près des commerces et attrait touristiques

- ✓ Installation de poubelles de triage en juillet 2021 à la suite de l'obtention de la subvention du programme Nouveaux Horizons 2020.

- **Action 6.7:** Installer des fontaines d'eau adaptées avec remplissage de bouteilles

- ✓ Installation de deux fontaines d'eau en juillet 2021 à la suite de l'obtention de la subvention du programme Nouveaux Horizons 2020 et de trois autres au terrain des loisirs à la suite de l'obtention de la subvention du programme Fond région et ruralité volet 4.

- **Action 6.8:** Interdire la vente de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements qui se tiennent dans la municipalité

- ✓ Position municipale prise et annoncée aux organismes en septembre 2019;
- ✓ Mise en place d'un système de prêt de verre réutilisable lors de certains événements;

NOTE : Dans le même souci environnemental, le restaurant de l'aréna offre maintenant que de la vaisselle et des ustensiles compostables ou recyclables.

- **Action 6.9:** Faciliter l'acquisition de bac de récupération d'eau de pluie

- ✓ L'action réalisée en 2021, n'a pas été répétée en 2022 en raison du faible taux de participation de la population.

- **Action 6.10:** Maintenir la distribution d'arbres par la municipalité
 - ✓ Activité reprise cette année, tous les arbres commandés ont été distribués.

CHAMP D'INTERVENTION 7 : Communication et information

- **Action 7.1:** Faire l'acquisition d'un système d'alerte de communication
 - ✓ Système en place;
 - ✓ Publicités régulières dans le bulletin municipal le Raconteux, sur l'enseigne numérique et avec l'envoi du compte de taxes;
 - ✓ Le nombre d'abonnés est de 742.
- **Action 7.2:** Regrouper les services aux aînés
 - ✓ Regroupement des pages destinées aux aînés dans le bulletin municipal le bulletin municipal Le Raconteux lorsque possible.

CHAMP D'INTERVENTION 8 : Habitation

- **Action 8.1:** Diffuser l'information pour l'adaptation du domicile
 - ✓ Effectué dans le Raconteux.
- **Action 8.2:** Créer un comité d'analyse des besoins des aînés pour favoriser leur maintien dans leur municipalité
 - ✓ Un comité a été mis en place.
- **Action 8.3:** Développer des habitations selon les besoins exprimés par l'analyse
 - ✓ Action non effectuée puisqu'elle découle de l'action 8.2 qui n'est pas achevée.
- **Action 8.4:** Développer un nouveau projet domiciliaire
 - ✓ Terrains achetés à l'automne 2021;
 - ✓ Poursuite des démarches en 2022.

CHAMP D'INTERVENTION 9 : Respect et inclusion sociale

- **Action 9.1:** Souligner la journée internationale des aînés (1er octobre)
 - ✓ Publication Facebook effectuée.
- **Action 9.2:** Soutenir les organismes à développer des activités pour les aînés
 - ✓ Soutien aux organismes pour maintenir leurs services et développer de nouvelles activités.
- **Action 9.3:** Organiser des activités intergénérationnelles
 - ✓ Certaines activités ont pu avoir lieu.

CHAMP D'INTERVENTION 10 : Soutien communautaire et services de santé

- **Action 10.1:** Mettre en place deux rencontres annuelles de partage et d'échange entre les différents organismes sur les services et activités offerts
 - ✓ Rencontres tenues chaque année à la fin mars et à la fin septembre.
- **Action 10.2:** Maintenir le soutien des organismes dans l'organisation et la promotion de leurs activités
 - ✓ Maintien du soutien et contact de la part de la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire auprès des organismes.
- **Action 10.3:** Signifier au CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec qu'on veut conserver le maximum de services
 - ✓ Suite à l'arrêt de certains services, dont la prise de sang, demande faite par lettre de la mairesse en 2021 afin de s'assurer que tous les services reprendront après la fin des mesures d'urgence liées à la crise sanitaire. Un suivi de la situation devra être effectué en 2023.
- **Action 10.4:** Soutenir et publiciser les services d'aide au maintien à domicile
 - ✓ Publicité des organismes de services dans le bulletin municipal le Raconteux.